



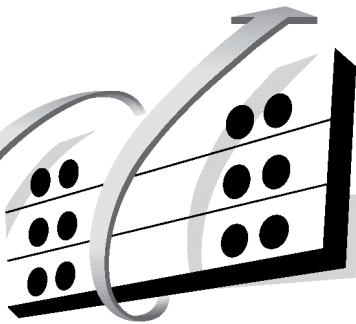
Cégep du Vieux Montréal
**Service d'aide à
l'intégration des élèves
(SAIDE)**

Communication et surdité

RCT.02

**Programme de formation menant
à l'obtention d'une attestation
d'études collégiales (AEC)**

**PROCHE
DE
TOUT**



**PROCHE
DE
VOUS**

INFORMATION: (514) 982-3443



Cégep du Vieux Montréal
**Service d'aide à l'intégration
des élèves (SAIDE)**
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H2X 1X6

(514) 982-3443

CLIENTÈLE VISÉE PAR LE PRO- GRAMME

- Les personnes travaillant dans les milieux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, et qui dans le cadre de leur travail, sont en contact avec des personnes sourdes et malentendantes et veulent pouvoir mieux desservir cette clientèle.
- Les personnes ayant complété une formation en sciences humaines (éducation spécialisée, travail social, service de la santé...) et qui désirent exercer leur profession dans le milieu de la surdité.
- Les personnes désirant acquérir les compétences préalables à la poursuite d'études universitaires en interprétation.
- Les personnes qui envisagent une réorientation de carrière et qui sont fascinées par la langue des signes et tout ce qui concerne la vie des gens ayant une perte auditive.

CONDITIONS D'ADMISSION PARTICU- LIÈRES À L'AEC

«RCT.02, COMMUNICATION ET SURDITÉ»

- Avoir complété un DEC ou détenir une combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente.
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française parlée et écrite.
- être citoyen canadien ou résidant permanent.
- Avoir manifesté, par son travail ou ses activités personnelles, une sensibilité ou un intérêt marqué pour le milieu de la surdité (à confirmer lors de l'entrevue d'admission).

MODALITÉ D'ADMISSION

Faire une demande écrite en remplissant le questionnaire de la demande d'admission, disponible sur demande en communiquant au (514) 982-3443. La sélection est effectuée à la suite de l'analyse du dossier du candidat et d'une entrevue individuelle.

FORMATION SUR MESURE

Mis sur pied pour combler les besoins de travailleurs appelés à œuvrer auprès d'une clientèle sourde ou malentendante, dans les domaines des services sociaux, de la santé ou de l'éducation, le programme «Communication et surdité» est également offert en formation sur mesure (créditée ou non créditée). L'approche sur mesure implique que la formation, le contenu ou la durée des cours, les horaires, peuvent être adaptés selon les besoins d'un organisme ou d'un groupe de particuliers. De plus, selon le souhait exprimé, les cours ont lieu dans un endroit déterminé par l'organisme ou par le groupe demandant la formation, et peuvent être offerts en région.

Si vous désirez avoir plus d'information sur la formation sur mesure en général, de l'aide pour faire l'évaluation de vos besoins ou si vous avez des questions plus spécifiques sur les possibilités offertes par la formation sur mesure, **vous pouvez communiquer avec le cégep du Vieux Montréal au (514) 982-3443.**

RCT.02 COMMUNICATION ET SURDITÉ

TYPE DE CERTIFICATION

Attestation d'études collégiales (23²/₃ unités).

HEURES PRÉVUES AU PROGRAMME

570 heures.

NOMBRE D'UNITÉS

23²/₃ représentant un total de 1 065 heures d'activités d'apprentissage, incluant le travail personnel.

DURÉE DU PROGRAMME

30 semaines de formation à temps plein.

HORAIRE

De jour, du lundi au vendredi.

Le programme est aussi offert en formation sur mesure où il y a possibilité d'organiser un horaire à temps partiel pour un groupe intéressé.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme «Communication et surdité» vise à former des personnes capables de communiquer efficacement avec des personnes ayant une surdité dans le cadre de leurs activités professionnelles. Au terme de la formation, l'étudiant aura acquis les connaissances liées au milieu de la surdité; développé les compétences de base permettant de communiquer en LSQ et en mode oral; développé des compétences langagières particulières à certains milieux de travail et de vie; maîtrisé des habiletés fondamentales liées à la communication interpersonnelle et interculturelle et démontré des attitudes positives à l'égard des différences (sensibilisation, acceptation et respect). Ces objectifs sont atteints à travers un ensemble de cours comportant l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés pratiques.

CONTENU DU PROGRAMME

	Nombre de périodes
617-JBM-04 Surdité et personnes sourdes	60
617-JBU-03 Surdité d'hier à aujourd'hui.....	45
617-JBR-03 Aspects culturels de la surdité	45
617-JBN-03 Communication non verbale.....	45
617-JBQ-03 Mode oral élémentaire.....	45
617-JBT-03 Mode oral avancé, P.A.: 617-JBQ-03.....	45
617-JBP-03 LSQ élémentaire.....	45
617-JBS-03 LSQ intermédiaire I P.A.: 617-JBP-03	45
617-JBV-03 LSQ intermédiaire II P.A.: 617-JBS-03	45
617-JBW-03 LSQ avancé, P.A.: 617-JBV-03	45
617-JBX-03 Milieu spécifique (stage) P.A.: 617-JBM-04 C.R.: 617-JBT-03, 617-JBV-03 et 617-JBZ-03	60
617-JBZ-03 Communication spécialisée P.A.: 617-JBM-04 C.R.: 617-JBT-03 et 617-JBV-03	45

COURS PRÉALABLES OU COREQUIS

Certains cours ne peuvent être suivis sans en avoir réussi un autre auparavant. On appelle celui-ci préalable. Certains cours exigent qu'un autre soit suivi en même temps, s'il n'a pas déjà été réussi. On l'appelle corequis. Ils sont indiqués par les sigles suivants:

P.A. – préalable absolu: identifie un cours qui, sans exception, doit être réussi avant que l'étudiant puisse s'inscrire au cours suivant.

C.R. – corequis: identifie un cours à suivre avant ou à la même session que le cours concerné.

DESCRIPTION DES COURS

Nous tenons à signaler que les descriptions de cours figurant dans ce prospectus ont été résumées au maximum et comprennent la plupart des éléments essentiels : objectifs et/ou contenus.

PLAN DE COURS

Pour chacun des cours que vous suivrez, le Cégep exige du professeur de distribuer à chaque étudiant un plan de cours, au plus tard deux semaines après le début d'une session. Le plan de cours vous fournit une série d'informations qui permettent d'entrevoir l'ensemble du cours et le programme de travail de la session qui commence.

PONDÉRATION

Dans le titre de chacun des cours, trois chiffres indiquent la répartition hebdomadaire du travail (pondération) par exemple 1-2-3. Le premier, relatif au nombre d'heures de cours théoriques; le deuxième, aux heures de laboratoire (ou d'exercices équivalents); le troisième, au travail personnel (ce dernier chiffre détermine un ordre de grandeur et indique au professeur la somme de travail personnel qu'il doit prévoir pour l'étudiant).

La répartition du travail signifiée par les deux premiers chiffres peut être modifiée selon les modalités d'enseignement déterminées par les responsables locaux, pourvu que la somme totale de travail signifiée par ces deux chiffres soit respectée et que les équipements et les ressources humaines du Cégep le permettent.

Les périodes de cours indiquées par la pondération sont d'une durée de 50 minutes.

Exemple:

617-JBP-03	1	2	3
LSQ ÉLÉMENTAIRE			
Théorie	_____	_____	_____
Laboratoire	_____	_____	_____
Travail personnel	_____	_____	_____

UNITÉ

Mesure équivalant à 45 heures d'activités d'apprentissage en tenant compte des trois composantes de la charge de travail du cours : théorie, laboratoire et travail personnel.

617-JBM-04 **3-1-3**

SURDITÉ ET PERSONNES SOURDES

Objectifs

Situer le rôle de communicateur ou de communicatrice par rapport aux fonctions de l'interprète. Ajuster sa perception de la surdité et de la personne sourde.

Contenu

Définition des différents rôles (communicateur, facilitateur, interprète). Portrait de la population sourde au Québec. Différents modes de communication utilisés par les personnes sourdes. Services offerts aux personnes sourdes. Aides techniques utilisées par les personnes sourdes.

617-JBN-03 **1-2-2**

COMMUNICATION NON VERBALE

Objectifs

Communiquer en utilisant des gestes naturels ainsi que des expressions faciales et corporelles.

Contenu

Expressions du visage (les yeux, le front, la bouche). Gestes naturels à l'aide d'une ou des deux mains. Mouvements corporels et utilisation de la partie supérieure du corps.

617-JBP-03 **1-2-3**

LSQ ÉLÉMENTAIRE

Objectifs

Communiquer en LSQ dans des situations de communication simples, sur des sujets restreints.

Contenu

Processus d'accueil d'une personne. Renseignements généraux, consignes simples. Émission d'un message et compréhension mutuelle. Fin du message et salutations. Vocabulaire et règles grammaticales de base. Classificateurs de mouvement. Épellation et initialisation. Structure de base de la LSQ.

617-JBQ-03 **1-2-3**

MODE ORAL ÉLÉMENTAIRE

Objectifs

Communiquer en mode oral dans des situations de communication courantes.

Contenu

Obstacles majeurs à la communication. Contact visuel. Gestes naturels et expressions faciales et corporelles. Indices vocaux utilisés par la personne sourde, malentendante ou devenue sourde. Conventions liées à l'écoute. Sélection de mots et d'expression lisibles. Communication orale pour les personnes ayant une vision réduite. Reformulation des messages.

617-JBR-03 **2-1-3**
ASPECTS CULTURELS DE LA SURDITÉ

Objectifs

Considérer l'appartenance de la personne sourde à une communauté culturelle particulière. Prendre conscience de la culture du monde des sourds. Reconnaître les valeurs et les idéologies véhiculées par les différents regroupements de personnes sourdes. Manifester des attitudes propices à la communication.

Contenu

Définition sommaire du concept de culture. Processus d'identification culturelle des personnes sourdes. Ressemblances et différences culturelles. Incidences de l'acceptation des différences culturelles. Les valeurs des personnes sourdes. Divergences de perception entre la communauté des sourds et les organismes de services. Diverses manifestations de reconnaissance de l'identité culturelle des personnes sourdes.

617-JBS-03 **1-2-3**
LSQ INTERMÉDIAIRE I

P.A. : 617-JBP-03

Objectifs

Communiquer en LSQ dans des situations de communication relativement complexes et sur des sujets variés.

Contenu

Interprétation juste d'un vocabulaire de 1 000 signes. Règles liées aux interrogations et aux négations. Les nombres et leurs dérivés. Classificateurs décrivant les formes. Les personnes sourdes-aveugles utilisant la LSQ. Respect des paramètres (configuration, mouvement, orientation, localisation).

617-JBT-03 **1-2-3**
MODE ORAL AVANCÉ

P.A. : 617-JBQ-03

Objectifs

Communiquer en mode oral dans des contextes variés.

Contenu

Positionnement adéquat par rapport à un groupe. Conditions de communications appropriées à un groupe ou à un auditoire (débit, obstacles majeurs, mots et expressions visibles sur les lèvres à une certaine distance). Régionalismes. Expressions non verbales traduisant une incompréhension de l'assistance.

617-JBU-03 **3-0-3**
SURDITÉ D'HIER À AUJOURD'HUI

Objectifs

Interpréter la situation actuelle de la personne sourde à l'aide de repères historiques.

Contenu

Évolution des perceptions à l'égard des personnes sourdes à travers l'histoire et dans différentes sociétés. Émergence d'une communauté des Sourds aux niveaux local, régional et international. Les modes de communication et la LSQ du début du siècle à aujourd'hui. Liens entre le mouvement d'émancipation des personnes sourdes et d'autres mouvements sociaux.

617-JBV-03 **1-2-3**
LSQ INTERMÉDIAIRE II

P.A. : 617-JBS-03

Objectifs

Communiquer en LSQ dans des situations de communication complexes. Percevoir les émotions manifestées au cours d'une discussion en groupe.

Contenu

Positionnement par rapport aux membres d'un groupe. Adaptation du débit. Classificateurs décrivant des formes complexes et des mouvements. Règles de la communauté des sourds propres à la discussion.

617-JBW-03 **1-2-3**
LSQ AVANCÉ

P.A. : 617-JBV-03

Objectifs

Communiquer en LSQ dans des situations de communication complexes et sur des sujets variés. Adapter la dimension des signes et le débit en fonction de l'auditoire.

Contenu

Situations de communication devant un auditoire composé de personnes sourdes et de personnes entendant. Signes « techniques » propres à un domaine spécifique. Classificateurs décrivant les textures et les mouvements complexes. Régionalismes. Règles de la communauté des Sourds propres à la tenue d'une réunion. Règles grammaticales liées aux pronoms, aux verbes directionnels et aux adverbes.

617-JBX-04 **1-3-2**
MILIEU SPÉCIFIQUE (STAGE)

P.A. : 617-JBM-04

C.R. : 617-JBT-03, 617-JBV-03 et 617-JBZ-03

Objectifs

S'engager dans le milieu de la surdité en explorant un milieu spécifique.

Contenu

Particularités de la population, aspects socio-économiques, culture dominante, mode de communication privilégié et caractéristiques du langage. Comparaison entre le milieu d'origine et le nouveau milieu. Signes ou expressions particulières au milieu. Règles de communication propres au milieu. Réajustements appropriés de son langage, de son comportement et de ses attitudes.

617-JBZ-03 **1-2-2**
COMMUNICATION SPÉCIALISÉE

P.A. : 617-JBM-04

C.R. : 617-JBT-03 et 617-JBV-03

Objectifs

Adapter ses habiletés langagières à des situations de vie personnelle et professionnelle particulières. Évaluer sa capacité à bien communiquer dans des situations particulières.

Contenu

Cueillette de données systématique et complète sur le milieu de vie ou de travail concerné. Interprétation juste des « signes techniques » ou des termes utilisés dans le milieu. Dépistage du vocabulaire nouveau ou plus difficile. Règles de base de la création de conventions signées pour illustrer des termes sans équivalent LSQ connu et/ou sélection de synonymes plus lisibles.